appro formation
■ Audit ■ Prévention ■ Partenariat
■ Réglementation ■ Organisation

Tél: 03 83 24 22 78 - Fax: 03 83 23 46 69 - Port : 06 71 09 65 52
Email : appro.formation@orange.fr
Site : www.appro-formation.com

TRAVAIL EN HAUTEUR
Formation au port des EPI



1 / Personnel concerné :

Tout personnel de plus de 18 ans intervenant dans le cadre de son métier à l'utilisation d'un échafaudage

2 / Pré-requis :

Apte médicalement aux travaux en hauteur

3 / Objectifs :

Etre capable de prendre en compte une problématique " Travaux en Hauteur" pour apporter des solutions techniques, Organisationnelles et humaines dans le respect des principes généraux de prévention.

4 / Moyens pédagogiques :

Support de cours formateurs en vidéo projection.

5 / Equipements

Les stagiaires / candidats devront être équipés des E.P.I. (selon l'environnement) chaussures de sécurité, gants, casque, baudrier de protection, protections auditives, lunettes…

PROGRAMME

6 / FORMATION THEORIQUE

- Les statistiques d'accident et le coût de la non prévention,
- Contexte réglementaire du travail en hauteur, décret du 1er septembre 2004,
- L'alerte en cas de danger grave et imminent et la conduite à tenir en cas d'accident,
- Analyse des risques présents lors des interventions, travaux et opérations réalisés en hauteur dans le contexte de L'établissement,
- Les différents types d'équipements de travail utilisés pour réaliser les travaux en hauteur,
- Les conditions d'utilisation,
- Les mesures de prévention,
- L'entretien et les vérifications périodiques,
- La signalisation de chantier,
- les équipements de protection collective (garde corps…),
- Les équipements de protection individuelle (harnais, longes, casques…).

7 / EVALUATION / TEST

Entraînement au port du harnais le cas échéant

8 / Durée :

1 jour soit 7 heures

9 / Nombre de participants :

10 à 15 personnes maximum

10 / Lieu du stage :

Sur le site de l'entreprise
Dans nos locaux

11 / Matériel :

EPI

12 / Documents stagiaires :

Livret stagiaire

Réglementation : Décret du 1er septembre 2004